

Des EMS, comme lieux de vie intégrés à la cité

Les établissements médico-sociaux (EMS) changent. Ces lieux qui accueillent des personnes ayant besoin de soutien, avec des missions plus spécifiques de gériatrie et de psychiatrie de l'âge avancé, opèrent depuis quelques années une mue spectaculaire, même si celle-ci n'est pas tout à fait achevée. En effet, les EMS ne veulent plus apparaître comme des espaces fermés ou isolés, mais, au contraire, comme des endroits propres aux rencontres entre les générations et entre les habitants d'un même quartier. Des lieux de vie intégrés à la cité. Le mot d'ordre est décloisonnement.

GREGORY TESNIER

«Notre but n'était pas d'occuper l'espace, mais bel et bien de créer et de favoriser des relations entre les habitants du quartier, entre les plus jeunes et les résidentes et les résidents de notre établissement. Situé à côté de nos locaux, le dispositif de *street workout* (entrainement de rue ou gymnastique en plein-air qui associe des figures de force, de souplesse et d'équilibre) que nous avons soutenu correspond à cet objectif. Ce lieu de rencontre a vu le jour en 2013; il permet aux générations de se croiser, de pratiquer des activités sportives en plein-air, mais aussi et surtout d'organiser régulièrement des fêtes et des événements en commun.»

Mara Buson, responsable du secteur socio-culturel de l'EMS Les Mouilles, à Lancy, explique avec enthousiasme le projet qu'elle a mis en place, avec ses collègues, en partenariat avec des associations et des organisations publiques et privées. L'idée est née après avoir trouvé un emplacement et les fonds nécessaires pour la réalisation. Cette initiative a même reçu le Prix de l'innovation en EMS 2015, décerné par Curaviva Suisse, l'association nationale des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien. «Notre EMS a toujours souhaité s'ouvrir vers l'extérieur. Le sport et l'activité physique sont des moyens d'y arriver. Au-delà de ces occupations, notre envie est de faire vivre dans la durée le lieu de rencontres que nous avons créé. Chaque année, nous redéfinissons et faisons évoluer les événements et les fêtes que nous organisons autour de cet espace de *street workout*: des grillades, des ateliers, des marchés de Noël ont lieu. En 2020, nous envisageons de continuer de proposer des soirées, mais aussi, peut-être, une *fan zone* à l'occasion du championnat d'Europe de football, comme cela avait été fait lors de la coupe du monde».

souligne Mara Buson. Pour elle, le plus important demeure que ce projet perdure au fil des ans, en s'adaptant aux demandes des personnes vivant dans l'EMS, mais aussi à celles des habitants des alentours.

Dans cette perspective, les infrastructures de *street workout* de l'EMS Les Mouilles représentent l'aboutissement de la politique prônée par Curaviva Suisse dans son «modèle d'habitat et de soins 2030». Qu'implique ce dernier?

D'abord, «de nouvelles solutions globales dans les soins aux personnes âgées». Concrètement, les EMS deviennent ou se positionnent comme «des entreprises de services décentralisées et orientées dans l'espace social, permettant aux personnes âgées de continuer à vivre de manière autonome dans l'environnement qu'elles privilégient. Dans cette idée, la personne âgée demeurera «au cœur de la vie», avec l'entier de son réseau social, et bénéficiera des prestations nécessaires, adaptées à ses besoins individuels».

Le projet mené par Mara Buson correspond bien à cette vision, qui demande de respecter quatre règles essentielles: vivre dans le respect de la sphère privée (les personnes âgées habitent dans leur propre appartement avec un accompagnement en fonction des besoins et selon des souhaits personnels), vivre selon ses standards usuels (les personnes âgées dépendantes, dans la mesure du possible, conservent leurs habitudes de vie), vivre en communauté (en complément à l'habitat privé, des espaces et des offres de vie communautaires sont prévus), vivre dans l'espace public. (L'EMS est ouvert sur le quartier et vice-versa; la participation à la vie sociale est assurée).

UNE TRANSFORMATION

PROGRESSIVE

«Les changements en cours, ces évolutions qui modifient non



L'ÉTABLISSEMENT LE NOUVEAU PRIEURÉ a fait le pari de la mixité. Outre une crèche avoisinante, le site, qui jouxte le cycle d'orientation de la Gradelle, comprend une résidence pour étudiants et des appartements locatifs, ainsi qu'une résidence pour personnes polyhandicapées.

général, il existe de plus en plus de relations entre un EMS et les habitants du quartier où il est implanté. Bien entendu, cette philosophie n'a pas encore déployé partout ses effets et des progrès restent à faire – par exemple, pour certaines initiatives, des obstacles administratifs ou financiers demeurent et empêchent d'aller de l'avant –, mais la volonté est là et, depuis les années 2000, beaucoup de choses positives ont été réalisées (lire l'encadré sur l'évolution des EMS ci-dessous – *ndlr*). Dans un même mouvement et en parallèle à la mue des EMS, le concept d'habitat protégé (logement adapté pour personnes âgées), celui de foyer de jour ou, plus largement, l'idée de maintenir les seniors à domicile le plus longtemps possible prennent

se côtoient. Une «place du village» est au centre de tout cela, se présentant comme un trait d'union entre les populations, entre les générations. «Un EMS au milieu de nulle part, ce n'est plus possible», explique Martine Brügger. «Les occasions de rencontres sont à privilégier: les résidents de l'EMS doivent pleinement occuper leur place de citoyens.» Pour aller dans

UN SYMBOLE

«Aujourd'hui, on décloisonne», explique Martine Brügger, la directrice du Nouveau Prieuré. L'établissement qu'elle dirige participe d'ailleurs à un projet qui est un modèle de décloisonnement: sur un même site, un EMS (Le Nouveau Prieuré), une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs

Rappel des règles de financement



Qui finance le séjour des résidents et des résidents des EMS à Genève? D'abord l'Etat. «Les EMS reconnus d'utilité publique bénéficient d'une subvention cantonale qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de prestations avec l'Etat. Cette subvention couvre la part cantonale du

coût résiduel de soins au sens de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaMA)». Il y a ensuite l'assurance-maladie, selon des règles précises. Enfin, il demeure une part à la charge du résident: «La participation au coût des soins de nuit francs par jour ainsi que le prix de pension facturé par l'EMS sur la base du contrat d'accueil», d'après le site internet du canton de Genève. Selon l'EMS, le prix de pension journalier varie de 192 francs à 263 francs. Ces sommes sont destinées aux prestations socio-hôtelières, comme l'hébergement, la restauration, les services de buanderie, les services logistiques et techniques ou les animations socio-culturelles.

L'évolution des EMS ces dernières décennies

Pour Curaviva Suisse, l'évolution dans le temps des institutions de soins pour personnes âgées peut être divisée schématiquement en cinq étapes. D'abord, du début du XX^{ème} siècle aux années 1960, on avait affaire à des «asiles de vieillards, dans lesquels des personnes âgées, souvent seules et pauvres, étaient prises en charge dans des chambres à plusieurs lits». Ensuite, jusqu'au début des années 1980, l'influence de l'hôpital se fait sentir: le pensionnaire devient un patient qui doit être soigné et guéri. Dans les années 1980, sur le plan architectural, le concept de logement fait son apparition: la notion d'habitation commence à être aussi essentielle que celle de soins. Depuis 1995, les modèles liés à des communautés d'habitation avec accès individuel se développent. «Tous les résidents ont leur propre chambre; le grand espace séjour-cuisine est central. On vit selon le principe de la normalité du quotidien. Finalement, dès les années 2000, l'autonomie et l'autodétermination constituent la base des réflexions: «La qualité de vie individuelle dans le logement usuel ou dans le nouveau contexte d'habitation librement choisi est centrale».

L'évolution de l'âge des résidents

Entre 2001 et 2017, l'âge moyen à l'admission dans les EMS genevois est passé de 85,1 ans à 85,6 ans. Cette progression s'explique notamment par la hausse du nombre de résidents très âgés (plus de 95 ans). Les habitants des EMS sont surtout des habitantes puisque la proportion d'hommes admis était de 32% en 2017.

